



Vous souhaitez entrer à Saint-Barthélemy

Vous devez remplir cette attestation à compter du lundi 25 mai 2020 et la remettre au service chargé du contrôle des frontières à votre arrivée à Saint-Barthélemy. Vous devez aussi être en possession des documents justifiant du caractère impérieux de votre déplacement.

Je soussigné (e)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession :

N°de passeport/ CNI : Provenance :

Je déclare sur l'honneur voyager à Saint-Barthélemy pour le motif suivant (**cocher la case correspondant à votre motif**) :

- motif impérieux d'ordre personnel ou familial
(tout document d'état civil démontrant les liens familiaux, acte de décès ...)
- retour au domicile principal
(Justificatif de domicile -de 3 mois)
- motif de santé relevant de l'urgence
(certificat médical ou justificatif de rendez-vous médical)
- motif professionnel ne pouvant être différé
(Justificatif de domicile -de 3 mois, attestation employeur motivant l'urgence, convocation, rendez-vous impérieux)

Précisez les documents fournis pour justifier du motif impérieux :
.....
.....

IMPORTANT : Précisez si vous avez séjourné au cours des 14 derniers jours dans un autre territoire que la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Martin ou Saint-Barthélemy.
Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) :

Je suis informé(e) que je serai soumis(e) à cette fin à un contrôle par la compagnie de transport et/ou les forces de l'ordre et qu'à tout moment mon accès pourrait se voir refusé en cas d'absence de justificatif ou de production d'un faux, sans préjudice de poursuites pénales complémentaires. Je suis informé(e) que des mesures individuelles d'interdiction peuvent être prononcées en fonction de l'importance du risque de contamination et des circonstances locales. Je m'engage par ailleurs à respecter les mesures de distanciation ainsi que les mesures dites « barrières » telles que le port du masque durant mon voyage.

IMPORTANT : Si j'ai séjourné au cours des 14 derniers jours dans un autre territoire que la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Martin ou Saint-Barthélemy, je déclare sur l'honneur que (cocher la case au choix) :

Je suis avisé(e) de l'obligation de **confinement strict à domicile**, pendant une **durée de 14 jours** à compter de ce jour ou du jour de mon arrivée dans l'une de ces quatre îles, cette quatorzaine s'appliquant à tous les passagers qui m'accompagnent, par voie aérienne ou maritime.

OU

Je consens à un protocole de dépistage et de tests réalisé par le laboratoire Bio Pôle de Saint-Barthélemy, afin de limiter le risque de contamination. Ce protocole consiste en un test PCR et un test de sérologie dans le délai de 24h après mon arrivée et un second test PCR à J+6.

Jusqu'à la réalisation du premier test, je m'engage à rester confiné(e) strictement à mon domicile et à ne pas avoir de contact avec des tiers. Je respecte les gestes barrières vis-à-vis de mes proches.

En cas de test négatif à J+24h, je m'engage à ne pas reprendre le travail (sauf le télétravail), à ne pas fréquenter les lieux ouverts au public très fréquentés comme les restaurants, bars, supermarchés, à ne pas scolariser mes enfants.

En cas de second test négatif à J+6, je m'engage à continuer à respecter strictement les gestes barrières. Au moindre symptôme évocateur du Covid19, je consulte mon médecin.

Si je ne respecte pas ce protocole, je suis soumis au confinement strict à domicile.

Je m'engage à prendre contact **immédiatement** avec le laboratoire BioPôle de Saint-Barthélemy afin de réaliser le premier test PCR dans les 24h et fixer le rendez-vous pour le second test.

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous à l'adresse suivante :

<https://www.biopoleantilles.fr/covid-19-depistage-par-pcr-du-sars-cov-2/>

Pour plus d'informations, laboratoire BioPole Saint-Barthélemy : 05 90 29 75 02

Adresse complète à Saint-Barthélemy :

Adresse mail :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Fait le

à

Signature (représentant légal pour les mineurs)